Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 001-210101739-20250902-2025_087_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX (5.7)

L'an deux mille vingt-cinq, le 1er septembre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de conseillers présents :	23
Nombre de conseillers votants :	33
Date de convocation du Conseil :	**25 août 2025**
Date d'affichage de la convocation :	**25 août 2025**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames ASSENARE, CETTIER, VUILLIOT, HUSSON, GIET, LUZZI, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs MOLINAS, CADOUX, ROBBEZ, LEVITRE, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme COURT donne pouvoir à Mme CETTIER,
Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à M. VAN VAEREMBERG,
Mme COSSARD donne pouvoir à Mme ASSENARE,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme VUILLIOT,
Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à Mme GILLET,
M. CRUYPENNINCK donne pouvoir à M. CADOUX,
M. MAZET donne pouvoir à M. DUNAND,
M. DANGUY donne pouvoir à Mme GIET,
M. PELLETIER donne pouvoir à Mme HUSSON,
M. DUVILLARD donne pouvoir à M. VENARRE.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Véronique GILLET.

Le conseil municipal,

VU l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales,

VU la transmission par la communauté d'agglomération du Pays de Gex de son rapport d'activité 2024,

CONSIDÉRANT que ce rapport d'activité 2024 a été communiqué aux membres du conseil municipal,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

➢ **PREND ACTE** de la communication par Pays de Gex Agglo de son rapport d'activité 2024.

Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 001-210101739-20250902-2025_087_DEL-DE

La secrétaire de séance,
Véronique GILLET

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 05 septembre 2025 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 05 septembre 2025.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 2 septembre 2025.

Le maire,
Patrice DUNAND

MAIRIE DE GEX
01170